



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BARKMERE TENUE LE 9 JANVIER 2016 À 10H17 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LA VILLE DE BARKMERE (QUÉBEC).



VILLE DE / TOWN OF

BARKMERE

Étaient présents :	Le Président d'assemblée	Stephen Lloyd
	Les conseillers	Bruce MacNab Jake Chadwick Tim Kalil
	Directeur général et secrétaire-trésorier	Steve Deschenes
Absence :	Le Maire Le Maire-Suppléant Conseillère	Luc Trépanier Marc Fredette Chantal Raymond

1. Résolution 2016-001- Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Bruce MacNab, secondé par le conseiller Tim Kalil et résolu à l'unanimité par les membres présents:

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que proposé :

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Adoption des procès-verbaux

2.1 Séance extraordinaire du 12 décembre 2015

2.2 Séance ordinaire du 12 décembre 2015

3. Affaires courantes

3.1 Annonces

3.2 Correspondances

3.3 APLÉ

3.4 Suivi de la dernière séance

3.5 Période de questions (30 minutes)

4. Finances et Administration

4.1 Rapport de la direction générale

4.2 Comptes à payer

4.3 Résolution – Nomination d'un maire suppléant

5. Urbanisme

5.1 Résolution – Dispense de lecture du second projet de règlement 235

5.2 Résolution – Adoption du second projet de règlement 235 modifiant le règlement de zonage 201

6. Services publics

6.1 Résolution - Plan de Mise en Oeuvre Locale en incendie

6.2 Résolution – Entente inter municipale relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la fourniture de service – Approbation budgétaire 2015

7. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

2. Adoption des procès-verbaux

2.1 Résolution – 2016-002 - Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 décembre 2015

PRENANT ACTE QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil municipal au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, conformément aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, RLRQ c C-19,



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jake Chadwick, secondé par le conseiller Bruce MacNab et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 12 décembre soit adopté tel que déposé.

2.2 Résolution – 2016-003 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 décembre 2015

PRENANT ACTE QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil municipal au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, conformément aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, RLRQ c C-19,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jake Chadwick, secondé par le conseiller Bruce MacNab et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 12 décembre soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

3. Affaires courantes

3.1 Annonces

Le Conseiller Stephen Lloyd en l'absence du Maire Luc Trépanier et du Maire-Suppléant Marc Fredette est nommé Président d'assemblée par les conseillers présents et ce, tel que le prévoit l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes*, RLRQ c C-19.

3.2 Correspondances

Nous avons reçu une correspondance du Ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire concernant le nouveau programme d'aide aux personnes âgées pour le paiement des taxes municipales.

3.3 APLÉ

Aucun représentant sur place.

3.4 Suivis de la dernière séance

Le directeur général fera un suivi lors de son point.

3.5 Période de questions

Début de la période de questions pour une durée maximale de 30 minutes, il est 10h21.

Mesdames Susan de Schulthess et Suzanne Sylvestre : informent le conseil que le problème d'érosion persiste toujours et devient d'avantage dangereux à la jonction des Chemins Patry et Barkmere.

Nous recontacterons pour la énième fois le Ministère des transports à ce sujet.

Fin de la période de questions: 10h23.



4. Finances et Administration

4.1 Rapport du directeur général

Il présente son rapport pour le mois de décembre 2015:

Tel qu'annoncé lors du conseil du 12 décembre dernier, nous avons finalisé lors de réunions avec les architectes le choix des finitions et des couleurs pour le futur Hôtel de Ville et Centre Communautaire. Nous afficherons dans l'actuelle salle communautaire pour consultation et ce dès réception un plan en couleur de la façade. La semaine prochaine, l'administration de la Ville terminera les documents qui serviront au lancement de l'appel d'offres prévu pour le 19 janvier prochain et qui sera suivi le 19 février à 13h31 de l'ouverture des soumissions reçues.

Tel qu'annoncé lors du conseil du 12 décembre dernier, nous avons reçu la proposition d'honoraires professionnels de nos ingénieurs pour le reclassement du barrage. Les travaux consisteront à revoir les calculs associés à l'hydrologie du lac ainsi que les conséquences en cas de rupture. Nous sommes actuellement à valider la proposition.

La semaine du 14 décembre, nous avons reçu les nouveaux conteneurs à déchets et recyclages pour le débarcadère et pour le chemin Duncan.

Nous n'avons émis aucun permis de construction, un seul certificat d'autorisation fut émis, aucune demande de PIIA et de lotissement ne nous furent demandés et nous n'avons reçu qu'une seule confirmation de pompage septique.

Concernant les mutations, la MRC des Laurentides nous a transmis 1 déclaration de transfert et une vente soit :

Déclaration de transfert pour la succession de Monsieur Francois Le Guen à Mariane Geffroy.

Et

La vente de Roger Cross à Charles Étienne Mongeau et Caroline Délisle pour le 8194 lac des Écorces.

4.2 Résolution 2016-004 - Comptes à payer

Il est proposé par le conseiller Jake Chadwick, secondé par le conseiller Tim Kalil, et il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE les comptes ci-dessous soient ratifiés et payés :

Ville de Barkmere					
Registre des chèques pour 15411111 Banque Nationale - Mont-Tremblant					
Town of Barkmere					
Cheque Log for 15411111 National Bank - Mont-Tremblant					
No.	Bénéficiaire	Montant	Date	Explication	
No.	Payee	Amount	Date		Explanation
EFP-442		\$1 861,82	2015-12-16	Paie pour période finissant 2015-12-13	Pay for period ending 2015-12-13
EFP-443		\$1 378,43	2015-12-16	Paie pour période finissant 2015-12-13	Pay for period ending 2015-12-13
EFP-444	Hydro-Québec	\$357,38	2015-12-21	Électricité - luminaires de rue	Electricity - Street lighting
EFP-447		\$1 383,95	2015-12-30	Paie pour période finissant 2015-12-27	Pay for period ending 2015-12-27
EFP-448		\$1 827,43	2015-12-30	Paie pour période finissant 2015-12-27	Pay for period ending 2015-12-27
EFP-446	Mastercard	\$1 117,07	2016-01-04	Dépenses diverses	Miscellaneous expenses
		\$7 926,08		Total - Règlement 213	Total - Bylaw 213
3980	Steve Deschene	\$207,06	2016-01-09	Compte de dépenses	Expense account
3981	Municipalité de Montcalm	\$2 378,75	2016-01-09	Protection contre incendie	Fire protection
3982	Municipalité d'Huberdeau	\$2 378,75	2016-01-09	Protection contre incendie	Fire protection
3983	Dave Williams Roy	\$591,12	2016-01-09	Compte de dépenses	Expense account
3984	Service d'alarme DCS Inc.	\$206,96	2016-01-09	Frais de surveillance	Surveillance fee
3985	Michael Jake Chadwick	\$1 102,32	2016-01-09	Arbre pour débarcadère	Trees for landing
3986	Eastman systems	\$502,04	2016-01-09	Comptes de taxes 2016	2016 municipal taxes
3987	Energies Sonic RN s.e.c.	\$588,25	2016-01-09	Huile à chauffage	Heating oil
3988	Combec	\$373,67	2016-01-09	Adhésion 2016	2016 Subscription
3989	Demix Beton	\$4 008,00	2016-01-09	Beton pour barrage	Concrete for dam
3990	Équipement Moore Ltée	\$439,78	2016-01-09	Location Hôtel de ville temporaire	Temporary rental of a Town Hall
3991	Ministre des finances CEAEQ	\$102,01	2016-01-09	Test d'eau	Water test
3992	Alissa Meurs	\$100,00	2016-01-09	Ménage	Cleaning
3993	Monique Bibeau	\$1 125,00	2016-01-09	Tenue de livre	Accounting
	TOTAL	\$22 029,79			

ADOPTÉE



4.3 Résolution 2016-005 – Nomination d'un Maire suppléant

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Barkmere doit assurer son fonctionnement et sa représentation en cas d'absence de son maire ;

CONSIDÉRANT QUE l'article 56 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. c.C-19) permet au Conseil municipal de nommer un conseiller pour agir à titre de maire suppléant pour une période déterminée ;

CONSIDÉRANT QUE le mandat du conseiller Marc Fredette à titre de maire suppléant de la Ville de Barkmere se termine le 9 janvier 2016 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Tim Kalil, appuyé par le conseiller Jake Chadwick et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE la conseillère Chantal Raymond soit nommée Mairesse suppléante de la Ville de Barkmere pour la période du 10 janvier 2016 au 9 avril 2016 inclusivement.

ADOPTÉE

5. Urbanisme

5.1 Résolution 2016-006 – Dispense de lecture du second projet de règlement 235

CONSIDÉRANT QUE l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes* (L.R.Q. c.C-19) permet la dispense de lecture d'un projet de règlement;

CONSIDÉRANT QU'une copie du second projet de règlement numéro 235 a été remise aux membres du Conseil plus de deux jours juridiques avant la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil ont déclaré avoir lu le second projet de règlement numéro 235 et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Tim Kalil, appuyé par le conseiller Bruce MacNab et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le Conseil de la Ville de Barkmere renonce à la lecture du second projet de règlement numéro 235 modifiant le règlement de zonage numéro 201.

ADOPTÉE

5.2 Résolution 2016-007 – Adoption du second projet modifié du règlement 235 modifiant le règlement de zonage 201

CONSIDÉRANT QUE le règlement de zonage numéro 201 est en vigueur depuis le 7 décembre 2009 date de délivrance du certificat de conformité de la M.R.C des Laurentides;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité peut selon la loi modifier le contenu de ses règlements;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement modifie certaines normes afin d'apporter des ajustements là où la réglementation empêchait certaines propriétés à ériger des remises et des abris pour bois de chauffage;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement modifie certaines normes à l'égard des dimensions des quais et à l'égard de l'apparence des abris à bateau de manière à assurer une intégration avec le bâtiment principal et assurer des proportions en harmonie avec le cadre bâti existant de Barkmere ainsi qu'avec les bonnes pratiques établies par le Ministère du développement durable de l'environnement et de la lutte contre les



changements climatiques tout en allégeant les normes d'implantation de ces éléments afin de les autoriser pour des propriétés où il était impossible d'en ériger;

CONSIDÉRANT QUE la présente modification a pour but de compléter et de clarifier les normes déjà existantes;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion a été donné par le conseiller Stephen Lloyd lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui s'est tenue le 12 septembre 2015 et un premier projet de ce règlement a été adopté par le conseil lors de la séance ordinaire qui s'est tenue le 12 décembre 2015 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bruce MacNab, appuyé par le conseiller Jake Chadwick et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

D'ADOPTER le second projet modifié de règlement 235 modifiant le Règlement de zonage 201.

ADOPTÉE

6. Services publics

6.1 Résolution 2016-008 – Plan de Mise en Oeuvre Locale en incendie

Il est proposé par le conseiller Bruce MacNab, appuyé par le conseiller Tim Kalil et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

D'ADOPTER l'édition 2016 du plan de mise en œuvre locale en incendie de la Ville de Barkmere et des Municipalités de Montcalm-Huberdeau-Arundel.

ADOPTÉE

6.2 Résolution 2016-009 – Entente inter municipale relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la fourniture de service – Approbation budgétaire 2015

CONSIDÉRANT QUE l'article 4 de l'entente inter municipale relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la fourniture de service, conclue par les municipalités de Montcalm, d'Arundel, d'Huberdeau et la Ville de Barkmere, telle qu'amendée, stipule que :

« Pour les années subséquentes, 2013 et suivantes : le montant du budget servant de base sera établi par le comité inter municipal. Ce budget devra être approuvé par une résolution de chacun des Conseils municipaux, laquelle devra être adoptée en novembre de chaque année et transmise en copie conforme à chacune des municipalités participantes à l'entente. »

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jake Chadwick, appuyé par le conseiller Bruce MacNab et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE la Ville de Barkmere approuve le budget servant de base de répartition du service d'incendie pour l'année 2016, lequel a été établi à 174 000\$.

ADOPTÉE



7. Levée de l'assemblée

La prochaine séance régulière du Conseil se tiendra le 13 février 2016, à 10h00, au Centre Communautaire de la ville, à Barkmere, Québec.

7.1 Résolution 2016-010 – Levée de la séance

Il est 11h39

Il est proposé par Tim Kalil, secondé par Bruce McNab et résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE la séance du Conseil soit levée.

ADOPTÉE

Approuvé par :

Certifié par :

Stephen Lloyd, Président d'assemblée

Steve Deschenes, Directeur général
et secrétaire-trésorier.

Permis et Certificats d'Autorisation pour Décembre 2015 - Ville de Barkmere

PERMIS DE CONSTRUCTION

Date	Permis			Type	LDE	Description
	Year	Category	Number			
				Constuction, réno, reconstruction, agrandissement		

CERTIFICAT D'AUTORISATION

Date	Permis			Type	LDE	Description
	Year	Category	Number			
15-déc-15	2015	CA	64	Constuction, réno, reconstruction, agrandissement, ouvrage	1821	Abattage de quatre (4) arbres mort et dangereux

VIDANGES SEPTIQUE - DÉCEMBRE 2015

Receiving date	LDE	Owner	Pumped date	Pumped by
10-déc-15	1999	Denis Hurteau	2015-08-20	Pompage Sanitaire Mont-Tremblant